



du 27 au 31 mars 2023
Clermont-Ferrand

Le Secrétaire général
01 55 82 83 06
cabsgr@cgt.fr

A l'attention des salarié.e.s de l'AFPA

Montreuil, le 20 avril 2022

Objet : Elections au Conseil d'Administration de l'AFPA

Mesdames, Messieurs,

Les élections des deux représentants du personnel au sein du Conseil d'Administration de l'AFPA se dérouleront jusqu'au 27 avril.

L'Agence, membre du Service Public de l'Emploi, est un acteur majeur de la formation qualifiante depuis plus de 70 ans. Elle a contribué à former des millions d'actifs depuis sa création et le taux de retour à l'emploi durable après une formation AFPA reste encore aujourd'hui le plus important observé.

Cette belle institution est l'acteur incontournable pour contribuer à la réduction du chômage et de la précarité, mais aussi faciliter les reconversions et la promotion sociale des salariés du pays.

En 2018, le CA a voté de nouvelles orientations stratégiques qui se sont traduites par un PSE et une réorganisation d'ampleur. Seule la CGT avait voté contre. Les conséquences observées aujourd'hui prouvent le bien fondé de notre analyse, ce que la justice ou des expertises ont elles aussi confirmé par ailleurs : réduction du maillage territorial, dégradation des conditions de travail, résultats économiques toujours insuffisants.

La CGT, force de propositions, œuvre pour un avenir stable pour l'AFPA. La réindustrialisation du pays impose en effet de former afin de relocaliser, d'adapter et de développer l'outil productif. La transition écologique et environnementale nécessite le développement de nouvelles formations aux métiers émergents, l'adaptation des contenus pour faire face aux mutations. Dans l'industrie automobile comme dans la production d'énergie, par exemple, des changements importants et une plus grande indépendance peuvent être sécurisés avec l'appui d'une ingénierie et des centres de formation au plus près des territoires.

.../...

Un grand service public de la formation professionnelle doit ainsi pouvoir se construire avec l'AFPA, le CNAM, les GRETA, et les SUFA et devenir un véritable levier d'utilité sociale.

L'AFPA doit rester un service public de haut niveau pour accompagner les salarié.e.s et les entreprises face aux défis des mutations économiques, sociales et écologiques à venir, que ce soit la révolution numérique, la transition écologique, énergétique et la relocalisation.

Le 27 avril prochain, le vote CGT va garantir aux salarié.e.s une représentation lucide et efficace sur les enjeux débattus au C.A. dans l'intérêt de toutes et tous. L'AFPA doit trouver toute sa place dans notre service public de formation professionnelle, contribuant à la réussite et l'épanouissement des salarié.e.s de notre Nation.



Philippe MARTINEZ
Secrétaire général de la CGT